

Informations aux communes – Mai 2018

Signé en mai 2016, le contrat corridors Lac-Pied du Jura est un outil permettant aux collectivités publiques de préserver et restaurer les corridors biologiques.

Ce contrat propose un programme d'actions planifié sur 5 ans, constitué de 27 mesures. Il est mis en œuvre par le Conseil régional du district de Nyon, le Canton de Vaud (Direction générale de l'environnement), les communes d'Arnex-sur-Nyon, Begnins, Bursinel, Burtigny, Chésereux, Duillier, Eysins, Gilly, Gland, Nyon, Rolle et Vich ainsi que par les CFF et les golfs du Domaine Impérial et de Bonmont.

Cette lettre présente l'état d'avancement des différentes actions du contrat au cours de l'année 2017.

Le contrat est téléchargeable [ici](#).

Les réalisations 2017

Mesure 5 : « Promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit »

Une journée d'échange et de formation sur l'intégration de la nature et de la biodiversité dans la gestion des espaces verts a été proposée en octobre 2017 à Gland. Des techniciens de 10 communes ont participé à cette journée. Une nouvelle formation sur les prairies et vergers est prévue en septembre 2018. Cette formation se tiendra au Golf du Domaine de l'Impérial.



(photo : Atelier nature et paysage)

Mesure 7 : « Promotion et gestion différenciée des talus des CFF »

Les talus des voies de Chemins de Fer Fédéraux (CFF) jouent un rôle important et essentiel dans les continuités biologiques. En partenariat avec les CFF, des inventaires floristiques ont été réalisés en 2017 afin d'identifier les secteurs présentant les plus grandes potentialités biologiques. Des entretiens adaptés (fauchage avec exportation) ont été proposés au CFF. Ces mesures seront mises en œuvre dès 2018 et accompagnées d'un suivi biologique. Une signalétique pourrait être développée pour valoriser la mesure et sensibiliser sur les espèces présentes.



(photo : F. Clot)

Mesure 9 : « Golf Club de Bonmont : promotion et gestion différenciée des espaces verts »

Ce golf s'étend sur la commune de Chésereux et présente des milieux biologiques variés (prairies, forêts, petits plans d'eau). Le plan de gestion différencié, élaboré en 2017, sera mis en œuvre dès 2018. L'engagement du Golf de Bonmont dans la conservation des valeurs naturelles et la promotion de la biodiversité est saluée.



(carte : N+P)

Mesure 13 : « Promotion et gestion différenciée le long de la ligne fortifiée de la Promenthouse (sentier des Toblerones) »

L'étude définissant les valeurs biologiques présentes le long de la ligne fortifiée a été réalisée. Des mesures d'aménagements et de gestion favorables à la biodiversité sont proposées aux communes et aux exploitants agricoles.



(photo : Bureau Maibach)

Mesure 15 : « Mesures d'aménagement et de gestion des milieux naturels secs en faveur de l'Azuré des coronilles »

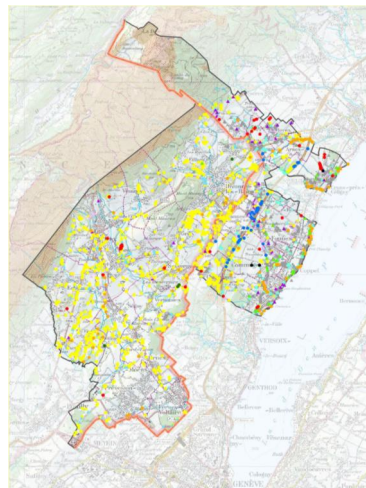
L'Azuré des coronilles, papillon classé en danger, a été identifié comme espèce d'intérêt supérieur pour l'ouest vaudois. Les milieux secs, où sa présence est avérée, sont éloignés les uns des autres et de faible surface. L'action vise à améliorer les habitats occupés ou favorables à l'espèce afin de maintenir des échanges entre les différentes populations. L'inventaire des sites occupés par l'espèce et de sa plante hôte ont été réalisés en 2017. Un plan de gestion a été élaboré et proposé dans le cadre de conventions de gestion, en collaboration avec les réseaux agro-écologiques concernés.



Emmanuel Wermelle
 Azuré des coronilles

Mesure 19 : « Lutte contre les néophytes »

Les espèces exotiques envahissantes sont une des causes de perte de la biodiversité. Plusieurs espèces sont présentes dans le périmètre (renouée, solidage, buddleia, ...) Cette mesure a pour objectif d'identifier les secteurs colonisés, de hiérarchiser les zones d'intervention et d'établir un plan d'actions pluriannuel, en travaillant en coordination avec les acteurs de terrain communaux et cantonaux. Les relevés de terrain et le plan d'actions ont été réalisés en 2017. Ils seront présentés aux communes le 7 juin 2018 à Gland.



Carte générale de répartition des foyers dans le périmètre (source : CSD)

Agenda

→ Mai à septembre 2017 | Musée du Léman

« Vague de peur sur le Léman », les corridors biologiques au Musée du Léman

Une animation scolaire est offerte aux élèves de la région. Ce jeu s'inspire du « Lou garou » bien connu des enfants. *Plus d'informations auprès du Musée du Léman, 022 316 42 50, info@museeduleman.ch*

→ 29 mai 2017 | 14h30 à 17h30 | Quartier des Grands-Chênes, Route des Coudres | Céligny

« Boostez la biodiversité dans les villes et les villages ».

Présentation du quartier des Grands Chênes et de son intégration écologique et paysagère, échanges autour des aménagements extérieurs. *Plus d'informations auprès de Tali Nyffeler, Conseil régional du district de Nyon, 022 361 23 24*

→ 7 juin 2018 | 17h30 | Salle communale, Grande Rue 38 | Gland

Présentation du plan d'actions Espèces exotiques envahissantes

→ 3 septembre 2018 | Golf du Domaine de l'Impérial

Cours espace vert pour les techniciens des communes

Les partenaires du contrat corridors Lac-Pied du Jura



Communes de :

Arnex-sur-Nyon, Arzier-le-Muids, Begnins, Bursinel, Bursins, Burtigny, Borex, Chésereux, Crans-près-Céligny, Duillier, Dully, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Le Vaud, Mont-sur-Rolle, Nyon, Prangins, Rolle, Signy-Avenex, Tartegnin, Trélex, Vich, Vinzel

Ainsi que les CFF, le Golf du Domaine Impérial, le Golf de Bonmont.

Rédaction : Bernadette Droz, Tali Nyffeler, Atelier Nature et Paysage

Contacts : Bernadette Droz, 021 557 86 43 / bernadette.droz@vd.ch; Tali Nyffeler, 022 361 23 24 / T.Nyffeler@regionyon.ch